



MARCHE DE TRAVAUX
Création d'une retenue collinaire à Piton de l'eau

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES
PARTICULIÈRES
(C.C.T.P.)**

Fascicule n°5

ESPACES VERTS - CLOTURES

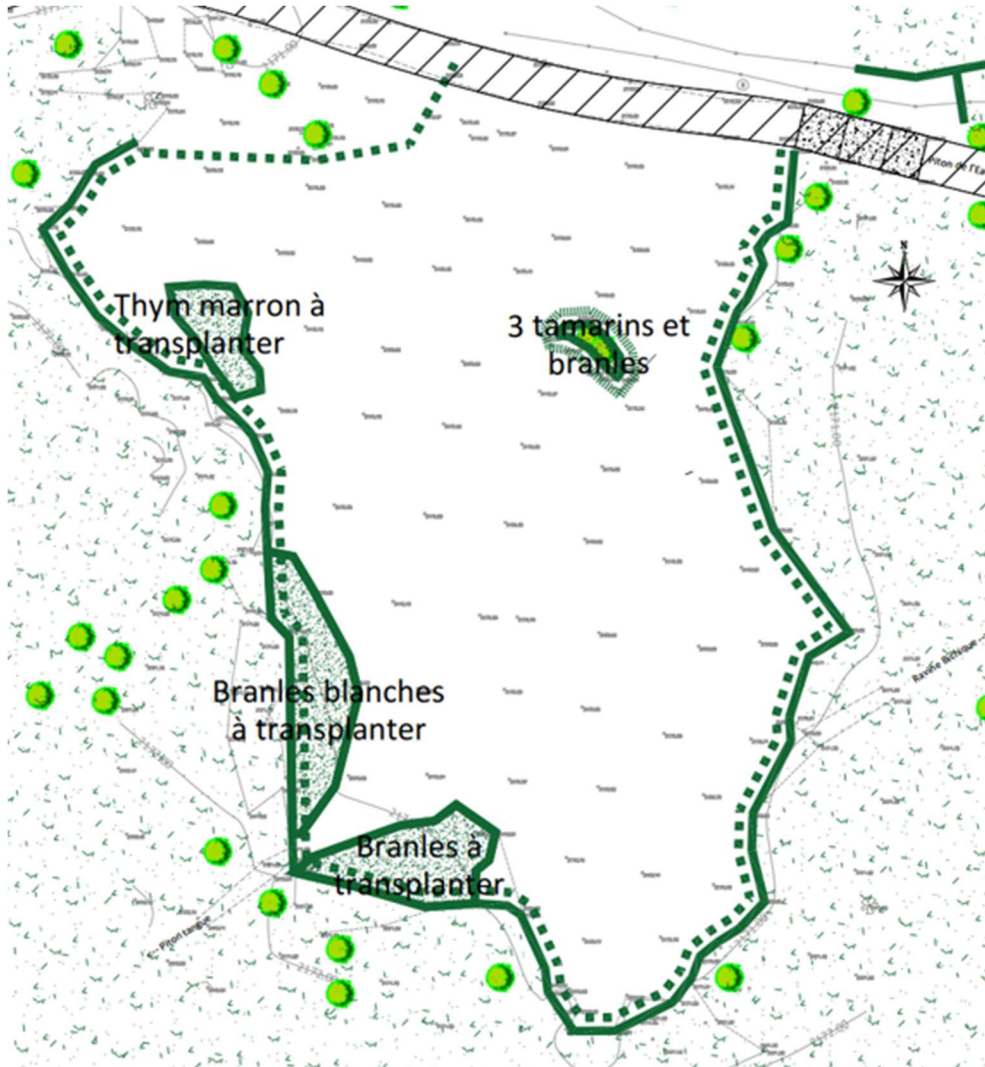
Rappel : les dispositions du présent CCTP sont réputées avoir été acceptées par le candidat qui s'est engagé à les appliquer sans réserve en remettant son offre

SOMMAIRE

CHAPITRE 6-I	Transplantation	3
CHAPITRE 6-II	Clôtures et portail.....	4

CHAPITRE 6-I Transplantation

Les végétaux à transplanter sont repérés sur le plan ci-dessous et seront identifiés précisément et validés par le MOE.



Plan localisant les 2 zones de branles basses et celle de thym marron

La transplantation sera effectuée selon les termes précisés dans le BPU à savoir :

- L'implantation et le piquetage des zones de prélèvement et de plantation
- Décompactage et la préparation du sol.
- Récupération de scories ou blocs basaltiques issus du milieu.
- Prélèvement avec la motte. La motte doit contenir la totalité des racines (ne pas les couper). Elle peut faire jusqu'à 3 fois la taille de la partie aérienne du plant.
- Transport des plants dans des caissettes depuis lieu de prélèvement jusqu'au lieu de plantation afin d'éviter l'éclatement des mottes racinaires.
- Fouille des fosses de plantations.
- Plantation dans la même journée (le temps entre le prélèvement et la plantation doit être le plus limité possible). La mise en jauge sera évitée. La plantation s'effectue avec minutie. Le travail est manuel.
- 2 arrosages par semaine le premier mois (Equipe sur place)

- 1 arrosage par semaine pendant le reste du chantier

Un plan spécifique sera à transmettre pour obtenir la validation d'effectuer la transplantation. La moitié des plantes sera à replanter aux abords immédiats de la zone (distance inférieure à 100m). L'autre moitié sera à planter dans un endroit qui reste à définir (distance inférieure à 10km).

A première vue, une zone peu végétalisée à côté pourrait être adaptée. Cette zone est identifiée en orange sur la vue aérienne ci-dessous



Vue aérienne avec zone peu végétalisée mise en évidence

CHAPITRE 6-II Clôtures et portail

Les caractéristiques de la clôture type grillage à mouton seront :

- Hauteur : 1,10m
- Poteaux profils en T
- Finition galvanisée,
- Diamètre du fil : 1,9mm
- 15cm de largeur entre les fils verticaux

Les caractéristiques du portail coulissant seront :

- Hauteur : 1,10m
- Finition galvanisée,
- Encadrement métallique en acier galvanisé,
- Habillage intérieur en grillage à moutons identique à celui de la clôture



Exemple d'une clôture type grillage à moutons avec poteaux métalliques et d'un portail coulissant

La clôture avec 2 fils barbelés vise à stopper le bétail qui aurait réussi à passer la clôture grillagée. Cette clôture, implantée à 50cm de la clôture grillagée, aura les caractéristiques suivantes :

- Hauteur : 1,10m
- Poteaux profils en T
- 2 fils barbelés avec picots tous les 10cm, diamètre 2mm, espacement entre les 2 lignes : 50cm